GOUVERNEMENT DU QUÉBEC

BUREAU DU REGISTRAIRE DU QUÉBEC

CERTIFICAT D'ENREGISTREMENT

J'atteste que le document joint à ce certificat est une copie authentique des lettres patentes (acte de correction) délivrées le 27 octobre 2014 à Fernand Cliche.

J'atteste également que ce même document est déposé aux fins d'enregistrement dans le

Libro 531

Folio 118

du registre des lettres patentes foncières du ministère de la Justice.

Montréal, le 29 octobre 2014

Sous-registraire adjointe
du Québec

Me Suzanne Potvin Plamondon

Numéro de référence : 42538-C

[redacted]

Québec

LETTRES PATENTES

délivrées par

LE MINISTRE DE L'AGRICULTURE, DES PÊCHERIES ET DE L'ALIMENTATION, Monsieur Pierre Paradis, dont l'adresse est le 200, chemin Sainte-Foy, à Québec, province de Québec, G1R 4X6; lequel est représenté par madame Hélène Doddridge, directrice de la Direction de l'appui au développement des entreprises et de l'aménagement du territoire, dûment autorisée en vertu des pouvoirs qui lui sont conférés par la *Loi sur le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation* (RLRQ, c. M-14), la *Loi sur les terres agricoles du domaine de l'État* (RLRQ, c. T-7.1) et le *Règlement sur la signature de certains documents du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation,* (RLRQ, c. M-14, r.2)

Enregistré le 29 octobre 2014

Libro 531

Folio 118

Sous-registraire adjointe du Québec

(Signature)

Lequel, en vertu des articles 44 et 26 de la *Loi sur les terres agricoles du domaine de l'État* (RLRQ, c. T-7.1), procède en regard de la terre ci-après décrite à la correction des lettres patentes portant le numéro de référence **42538.**

Dans ces lettres patentes, la désignation de la terre visée, soit les lots numéros **DIX A (10A), ONZE A (11A), DOUZE A (12A), TREIZE A (13A), QUATORZE A (14A), QUINZE A (15A)** et **SEIZE A (16A) rang de la Rivière Batiscan** du **cadastre officiel du canton de La Salle, circonscription foncière de Portneuf,** se lisait comme suit :

DÉSIGNATION CADASTRALE ET RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LA CONCESSION	PERSONNE IDENTIFIÉE AU 6 septembre 1950
La partie Nord-Ouest au du chemin de fer des lots primitifs numéros dix, onze, douze, treize, quatorze, quinze et seize, rang de la Rivière Batiscan, canton de La Salle, correspondant aux lots connus et désignés au cadastre officiel de ce canton, sous les numéros dix-A, onze-A, treize-A, quatorze A, quinze-A et seize-A, desdits rang de la Rivière Batiscan.	FERNAND CLICHE

La désignation de la terre visée aurait dû se lire comme suit, considérant que la description ci-avant reproduite de la désignation de la terre visée comporte une erreur et doit, en conséquence, être rectifiée et remplacée par celle qui apparaît ci-après :

DÉSIGNATION CADASTRALE ET RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LA CONCESSION	PERSONNE IDENTIFIÉE AU 6 septembre 1950
La partie Nord-Ouest au du chemin de fer des lots primitifs numéros dix, onze, douze, treize, quatorze, quinze et seize, rang de la Rivière Batiscan, canton de La Salle, correspondant aux lots connus et désignés au cadastre officiel de ce canton, sous les numéros dix-A, onze-A, douze-A, treize-A, quatorze A, quinze-A et seize-A, desdits rang de la Rivière Batiscan.	FERNAND CLICHE

La présente correction est effective à compter du six (6) septembre mille neuf cent cinquante (1950), date de la délivrance des lettres patentes ainsi corrigées.

Les autres mentions apparaissant aux lettres patentes corrigées par les présentes, spécifiant que le transfert a effet à compter de la date de la concession indiquée en regard de la terre visée, sujet aux dispositions des lois et règlements applicables, et que l'État ne se fonde sur aucun titre publié, demeurent inchangées et sont applicables en regard des présentes.

Le ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation prie l'Officier de la publicité des droits de faire porter les présentes corrections au Registre foncier du Québec, Livre foncier de la circonscription foncière de Portneuf, et au Registre des mentions afférentes aux lettres patentes ainsi corrigées.

EN FOI DE QUOI, le ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation rectifie par les présentes, en quadruple, les présentes lettres patentes portant le numéro de référence 42538-C, à Québec, ce vingt-septième (27^{e}) jour du mois d'octobre de l'an deux mille quatorze (2014).

LE MINISTRE DE L'AGRICULTURE,
DES PÊCHERIES ET DE L'ALIMENTATION

Par :

Hélène Doddridge, directrice
Direction de l'appui au développement des entreprises et de l'aménagement du territoire (DADEAT)

N° réf. : 42538-C